

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Protection des données bancaires : donner aux Français le bon réflexe

**Alors que chaque année de nombreux Français sont victimes de fraude aux données bancaires, la Fédération bancaire française (FBF) dévoile les résultats de son étude sur la sécurisation de ces données. <sup>1</sup>**

**Les résultats montrent que les Français font globalement attention à leurs données bancaires et connaissent les bonnes pratiques. Pourtant, il leur arrive parfois de manquer de vigilance qui les conduit à se mettre en danger. Autre enseignement : c'est à leur banque que les Français font le plus confiance pour la sécurité de leurs données personnelles.**

**Afin de renforcer la vigilance des Français face aux tentatives de fraude, la FBF lance une grande campagne de sensibilisation en presse écrite, radio et sur internet.**

### Le renforcement de la sécurisation des données bien perçu par les Français

En 2021, les banques françaises ont achevé le déploiement de l'authentification forte pour les achats en ligne afin de renforcer encore la sécurité de leurs clients. Cette action a permis une baisse significative du taux de fraude des paiements à distance. Cela a d'ailleurs été largement reconnu par les Français selon notre étude : 79 % ont ainsi perçu le renforcement de l'authentification pour les achats en ligne, et 77 % de ceux qui ont perçu des changements s'en disent rassurés.

Cependant si 66 % des Français indiquent que leur banque les conseille sur les bonnes pratiques à adopter concernant la protection de leurs données personnelles (+ 6 points par rapport à 2018), 7 % admettent être moins vigilants quant à la protection de leurs données bancaires personnelles qu'à celle de leur téléphone ou de leurs clés de domicile.

### Des comportements à risque encore trop nombreux

Les Français ont acquis de bonnes pratiques en matière de protection de leurs données bancaires. Ainsi, 84 % choisissent un mot de passe spécifique pour leur compte en ligne, 71 % consultent les consignes de sécurité de leur banque et 68 % prennent contact avec leur banque en cas de doute. Pour autant, ils adoptent parfois encore de mauvais réflexes :

- 45 % des Français ont déjà enregistré leurs coordonnées bancaires sur un site Internet pour de futurs achats,
- 32 % se sont déjà connectés à leur service à distance à partir d'un SMS ou d'un mail,
- 32 % ont déjà transmis leurs coordonnées bancaires par mail à un proche,
- 20 % ont déjà envoyé leurs coordonnées bancaires à la suite à d'un mail reçu.

---

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> partie de l'étude « Les Français, leur banque, leurs attentes » de la Fédération bancaire française pour la 4<sup>e</sup> année avec l'IFOP auprès de 4 005 personnes âgées de 18 ans et plus sur les questions de sécurité des paiements et des données, menée en ligne du 6 au 15 décembre 2022.

## Les banques, un acteur de confiance pour la sécurité des données

70 % des Français déclarent avoir totalement confiance dans les banques sur la sécurisation de leurs données personnelles, les plaçant en premier, loin devant les opérateurs de téléphonie, les entreprises high-tech ou les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon).

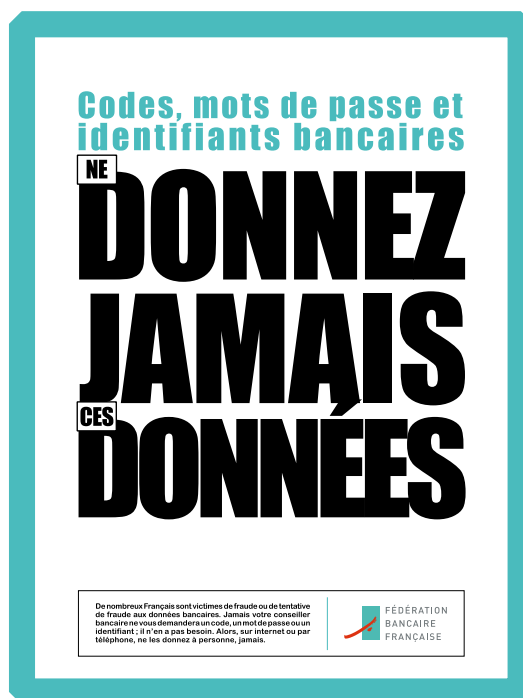
Pour 64 %, leur banque est capable de réagir vite en cas de fraude sur leur compte et pour 62 %, elle en fait suffisamment en matière de protection des données (+ 3 points par rapport à 2018). Par ailleurs, 62 % des Français disent que leur banque a mis en place des procédures spécifiques et 63 % qu'elle est la mieux placée pour protéger les données.

Le nouveau volet de cette étude montre ainsi que la capacité à sécuriser les données personnelles par les banques est reconnue par les Français et vecteur de confiance. Mais aussi que la pédagogie reste essentielle pour prévenir les fraudes.

## Une campagne de sensibilisation auprès des Français

Pour alerter les Français sur la protection de leurs données bancaires, la FBF déploie une campagne de sensibilisation nationale à partir du 22 avril en presse écrite, radio et sur internet.

Pour Maya Atig, Directrice générale de la Fédération bancaire française : « Notre étude montre que les bonnes pratiques concernant la sécurisation des données bancaires sont globalement intégrées par les Français. Pour autant, les tentatives de fraude sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus élaborées, notamment avec la fraude au faux conseiller. Afin de ne pas être victime de ces fraudes, un réflexe à adopter : ne jamais donner ses codes, mots de passe et identifiants bancaires, même à sa banque, qui ne les demandera jamais ».



### Contacts service de presse :

Agence Entre nous soit dit

Claire MATHURIN : 06 30 10 92 22 – [cmathurin@entrenoussoitdit.fr](mailto:cmathurin@entrenoussoitdit.fr)

Florine LIETIN : 06 95 59 21 62 – [flietin@entrenoussoitdit.fr](mailto:flietin@entrenoussoitdit.fr)

Fédération bancaire française

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 – [bdanton@fbf.fr](mailto:bdanton@fbf.fr)

Beryl ORPHEE : 07 72 03 88 50 – [borphee@fbf.fr](mailto:borphee@fbf.fr)

[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)

[@FBFFrance](#) [@clesdelabanque](#)